



## PREFET DU BAS-RHIN

### PREFECTURE

Direction de l'Immigration

Bureau des titres de séjour

## TITRE DE SEJOUR EN QUALITE DE CONJOINT DE FRANCAIS

Vous devez vous présenter **personnellement, accompagné de votre conjoint**, muni des **ORIGINAUX ET DES PHOTOCOPIES**

### TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RENDU

Les actes d'état civil doivent être traduits en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français

### LISTE DES PIECES A FOURNIR LORS D'UNE PREMIERE DEMANDE OU LORS D'UN RENOUVELLEMENT:

Une majoration au tarif en vigueur sera appliquée en cas de renouvellement déposé après échéance du titre de séjour.

#### ➤ Documents généraux concernant le demandeur et son conjoint :

- Passeport en cours de validité ;
- Visa et cachet d'entrée ;
- Vignette OFII ;
- Titre de séjour à renouveler ;
- Acte de naissance ;
- Livret de famille ou extrait d'acte de mariage ;
- Trois photos d'identité, tête nue sur fond clair ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois, ou le cas échéant, une attestation d'hébergement accompagnée d'une facture de moins de trois mois de l'hébergeant (gaz, tél. fixe ou électricité) ainsi que sa pièce d'identité ;
- Bordereau ci-dessous décrivant la localisation des différents membres de la famille du demandeur (parenté de 1<sup>er</sup> degré : épouse, enfants, parents, fratrie). Le cas échéant, produire la copie des titres de séjour de ceux de ces membres de famille séjournant en France ;
- Contrat d'accueil et d'intégration ;
- Attestation de non-polygamie, pour les hommes originaires d'un pays admettant les unions polygames ;
- Carte d'identité ou passeport du conjoint ;

#### ➤ Documents généraux concernant la communauté de vie des époux :

- Trois documents, provenant de trois organismes différents, aux deux noms ou à chacun des noms parvenus à la même adresse durant l'année écoulée (ex. : avis d'imposition, déclaration de revenus, extrait de compte bancaire, factures, fiches de paie, attestation d'assurance maladie, etc...) ;
- Livret de famille ou extrait d'acte de mariage (portant la mention de la transcription lorsque le mariage a été célébré à l'étranger) ;
- Acte(s) de naissance des enfants.



PREFECTURE DU BAS-RHIN

Direction de l'Immigration  
Bureau des Titres de séjour

## **DECLARATION DE NON POLYGAMIE**

Monsieur : NOM :

Prénom :

Né le :

à :

**Déclare sur l'honneur, en présence du représentant du Préfet, ne pas vivre en France en état de polygamie.**

Fait à Strasbourg, le

**Le déclarant**

**Cachet et signature de l'autorité**

Référence de la pièce d'identité du déclarant :



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU BAS-RHIN

PREFECTURE

DIRECTION DE L'IMMIGRATION

-----

Bureau des Titres de Séjour

**ATTESTATION D'HEBERGEMENT**

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ de nationalité \_\_\_\_\_

Demeurant (adresse complète) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Déclare héberger**

M., Mme, Mlle \_\_\_\_\_

De nationalité \_\_\_\_\_

Fait à Strasbourg, le \_\_\_\_\_

Signature :

**Pièces à joindre par le signataire :**

- (1) Copie et original d'une pièce d'identité (CNI, passeport ou carte de séjour)
- (2) Copie et original d'une facture datant de moins de 3 mois (gaz, téléphone fixe ou portable, quittance de loyer accompagné du bail, etc...)

Préfecture du Bas-Rhin – 67073 STRASBOURG CEDEX – Tél. 03.88.21.67.68 – Fax 03.88.21.61.55

INTERNET : <http://www.bas-rhin.pref.gouv.fr>  
mél : [etrangers-titresdesejour@bas-rhin.pref.gouv.fr](mailto:etrangers-titresdesejour@bas-rhin.pref.gouv.fr)

## DECLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT VOTRE SITUATION FAMILIALE

	NOM	Prénom	Sexe F / M	Age	Nationalité	Pays de résidence	Ville de résidence
<b>Conjoint(e)</b> * Mariage PACS Union libre	Depuis le :						
<b>Enfants</b>							
<b>Père</b>							
<b>Mère</b>							
<b>Frères et sœurs</b>							

\* rayer les mentions inutiles

Signature :

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie sur l'honneur,  
l'exactitude des informations inscrites dans le tableau ci dessus

fait à STRASBOURG le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_